

Par courrier et par télécopieur : (418) 562-4869

Québec, le 30 mai 2003

M. Michel Barriault  
Ville de Matane  
230, avenue Saint-Jérôme  
Matane (Québec) G4W 3A2

Objet :           Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane.

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20, 21 et 22 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Comment allez-vous vous assurer que les particules toxiques contenues dans les boues de la station d'épuration des eaux ne pourraient dériver jusqu'au fleuve ?

L'ajout de lixiviat provenant du site d'enfouissement sanitaire projeté peut-il empêcher pour toujours l'utilisation de ces boues comme engrais ?

Avez-vous considéré l'impact économique de la réalisation éventuelle du projet en lien avec la venue du Grand Tour de Vélo à Matane prévu du 2 au 9 août 2003 ?

La Ville de Matane a voté en faveur d'un règlement pour l'application des accords de Kyoto dans ses actions sur son territoire. Quel lien en fait-elle avec le projet ?

La deuxième partie de l'audience publique, consacrée à la présentation des opinions sur le projet, débutera le 17 juin prochain à Matane. Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, dans les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Une réponse rapide de votre part serait donc appréciée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission